

Politique intégrée de la Ville : un programme essentiel d'investissements

La Wallonie veut rebooster ses villes importantes de plus de 50.000 habitants. Dans ce cadre, la Ville de Tournai a rédigé un plan d'actions de redynamisation en lien direct avec son Programme Stratégique Transversal et les thématiques inscrites par la Politique Intégrée de la Ville (PIV). Les différents axes de cette PIV sont l'amélioration de la qualité de l'habitat, des bâtiments publics, le renforcement de la cohésion sociale, l'amélioration de la mobilité et des services, la meilleure maîtrise de l'énergie, la mise en valeur du patrimoine...

Ce plan d'actions de la Ville, voté à l'unanimité lors du Conseil communal du 6 septembre, est intitulé RIVS, pour Revitalisation Intégrée de la Ville, le S symbolisant le passage d'une rive à l'autre. Ce plan devra être défendu devant le Gouvernement wallon le 21 septembre prochain et une réponse est attendue à la fin novembre pour connaître le budget final dont la Ville bénéficiera, sachant que tous les projets proposés devront être lancés dans les quatre prochaines années, au risque de perdre du budget.

22 millions d'€ de budget

Tournai obtient une enveloppe budgétaire en lien avec son nombre d'habitants. La Ville pourra donc compter sur un budget de 22 millions d'€. Elle pourra obtenir 80% de subsides wallons. Le reste sera à charge de la commune.

Saint-Piat, le quartier prioritaire

La Wallonie impose qu'un minimum de 35%, à savoir huit millions d'euros, soit réservé pour des actions au sein d'un quartier prioritaire. Les critères de sélection sont: cadre de vie dégradé, contexte social défavorable et situation économique fragile. L'autorité communale a porté son choix sur le quartier Saint-Piat dont la population est en nette diminution, le revenu médian très bas et le taux d'emploi faible. De nombreuses actions y sont programmées. Exemples: restauration de la façade et rénovation énergétique de la Maison de la Laïcité, restauration de façades de la Mosquée, rénovation énergétique des logements du Logis Tournaisien et du CPAS, amélioration de la mobilité douce, de la connectivité et de la végétalisation de l'axe principal du quartier formé par les rue des Clairisses, Saint Piat et Sainte-Catherine, restauration du monument à la littérature et à la chanson wallonnes...

Redynamisation du piétonnier

Deux autres endroits du coeur de ville sont ajoutés au quartier Saint Piat en tant que quartier prioritaire: le piétonnier de la Croix du Centre et l'Hôtel de Ville avec son parc. Au piétonnier, l'idée est d'acquérir certains des immeubles pour aider des commerçants à s'installer et permettre à la clientèle de revenir. Les projets sur le site de l'Hôtel de Ville se concentreront particulièrement sur la rénovation énergétique, mais aussi sur le parc communal où le kiosque de musique et le buste d'Adolphe Delmée seront rénovés.

Rénovation énergétique et parking

D'autres zones sont ciblées par le PIVS tournaisien en dehors du quartier prioritaire: le parc de la Plaine des Manoeuvres, la Grand-Place et l'ensemble de la rue Royale et de la place Crombez.

A la Grand-Place, les autorités désirent notamment effectuer la rénovation énergétique de la Halle aux Draps et de sa conciergerie.

A la rue Royale et à la place Crombez, on pense à la revalorisation de différentes façades de commerce. On évoque aussi la création d'un parking destiné aux institutions et entreprises autour de l'axe rue Royale-place Crombez-plateau de la gare.

Sites à réaménager

La Ville de Tournai pourra également compter sur un budget complémentaire de trois millions d'euros sur une période de quatre ans pour des sites à réaménager (SAR). L'objectif de cette opération est de reconvertir d'anciens sites industriels dans le centre de Tournai. La Ville doit d'abord les acheter, ensuite les faire reconnaître en SAR pour finalement les aménager en logements publics.

Dossier de presse